



CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES

Mention d'information (n°2024-04)

Réalisation de diagnostics territoriaux

La Mutualité Sociale Agricole des Charentes met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dénommé « **Réalisation de diagnostics territoriaux** » dont la finalité est d'étudier les situations de ses différents territoires en vue de proposer ou de participer à la mise en place d'actions locales ciblées sur une ou plusieurs zones territoriales des départements de la Charente et de la Charente-Maritime en faveur de ses ressortissants, en lien le cas échéant avec les partenaires locaux.

Le traitement a pour objectifs de :

- réaliser des diagnostics territoriaux, enquêtes, études et statistiques territoriales
- transmettre des statistiques à des partenaires, collectivités territoriales, élus de la MSA des Charentes
- formuler des préconisations adaptées aux besoins des populations et des territoires

Ce traitement, qui concerne les assurés de la MSA des Charentes, leurs ayants-droits, aidants ou mandataires judiciaires, a pour fondement juridique l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Selon les thématiques retenues, les catégories de données personnelles susceptibles d'être traitées sont les suivantes : données d'identification, vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, le NIR, données de santé.

Les données sont conservées 2 ans.

Les destinataires des données sont les agents habilités de la MSA des Charentes impliqués dans l'animation et de développement territorial, la relation de services, et uniquement pour les besoins qu'ils ont à en connaître, les élus de la MSA des Charentes, les collectivités territoriales, les établissements publics à caractère intercommunal, ainsi que les partenaires de la sphère sociale (Caisses d'allocations familiales, organismes de sécurité sociale, caisses de retraite..).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général à la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des données qui vous concernent.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la caisse de Mutualité Sociale Agricole des Charentes ou à son Délégué à la protection des données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy TSA – 80715 PARIS CEDEX 07